

# Les Charivaris nocturnes dans le Pays basque français



## I

«Secundo nubenti fit charivaritum, nisi se redimant et componant cum abbate juvenum.»

Il résulte de ce texte, de droit coutumier, cité par Ducange: 1.<sup>o</sup> qu'autrefois le charivari se faisait contre les veufs qui se remariaient; 2.<sup>o</sup> que ces manifestations injurieuses étaient ordinairement organisées par la «jeunesse» du lieu; 3.<sup>o</sup> que les «sujets» avaient la faculté de se racheter en, payant rançon; 4.<sup>o</sup> que l'on considérait cet usage comme légitime et que l'opinion publique l'approuvait.

1.<sup>o</sup> Il est hors de doute qu'au moyen âge les charivaris se sont faits d'abord contre ceux qui convoiaient en secondes nocés. Mais, comme ils offraient à la jeunesse turbulente l'occasion de s'amuser bruyamment, on ne tarda pas à en faire aussi pour d'autres causes. On en fit contre ceux dont le mariage paraissait anormal, en raison de la disproportion des âges; on en fit contre les maris qui se laissaient battre par leurs femmes; on en fit contre toutes les personnes qui, d'une manière quelconque, scandalisaient le public par leur conduite déréglée et par des infractions aux règles traditionnelles de la morale domestique.

2.<sup>o</sup> Les charivaris étaient ordinairement organisés pas les «sociétés joyeuses», qui, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, pullulèrent dans toute l'Europe occidentale. Selon Petit de Julleville, la France seule en compta plus de 500 dans les centres de quelque importance; mais il y en eut aussi dans les villages, sinon sous la forme d'associations constituées régulièrement, avec des statuts, des insignes, un matériel des fêtes, etc., au moins sous la forme de petites coteries dont les membres se réunissaient pour s'amuser ensemble et pour rire aux dépens du prochain. Ces sociétés étaient formées surtout de jeunes

gens, et, principalement dans le midi, elles se donnaient souvent, par badinage, le nom d'«abbayes». Le titre d'«abbas juvenum» désignait donc le président d'une, société joyeuse, celui que l'allègre jeunesse d'un lieu reconnaissait pour son chef. Les charivaris organisés par ces sociétés semblent s'être faits d'abord pendant la période du carnaval; mais ensuite ils se firent à n'importe quel moment de l'année.

3.<sup>o</sup> En règle générale, les sujets menacés d'un charivari pouvaient éviter cet affront en payant à la jeunesse une rançon. Selon Claude Noirot (1), juge en la mairie de Langres, ce paiement était même l'objet essentiel des charivaris. «Charivari, dit-il, n'est autre chose qu'un tribut que les supposts et clers de ces jours gras lèvent sur ceulx qui pendant l'année sont entrés en secondes noces.» Les sommes d'argent ainsi obtenues étaient employées par les jeunes gens «en divertissements bouffons et en beuveries malhonnêtes» (2).

4.<sup>o</sup> Il est évident qu'une pareille «gabelle» devait donner lieu à de grands abus. Aussi, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, l'Eglise et les Parlements s'élevèrent-ils contre les charivaris et menacèrent-ils de peines sévères ceux qui les organiseraient et ceux qui les favoriseraient (3). Mais les gens du peuple persistèrent à penser que les charivaris sont la juste punition de ceux qui contractent des mariages inconvenants ou qui laissent périlcliter chez eux les principes sur lesquels repose l'institution de la famille. Cette conviction populaire fut si générale que parfois les représentants de l'autorité en subirent l'influence et se firent les complices des populations pour narguer les réglemens. Par exemple, en 1762, un arrêt du parlement de Toulouse enjoignit aux officiers municipaux de Saint-Gaudens d'empêcher un charivari qui se préparait. Mais ces officiers, loin de se conformer à l'ordre reçu, suspendirent une patrouille qui se faisait habituellement dans leur ville, de sorte que le charivari s'exécuta sans aucun obstacle pendant les deux premiers jours du carnaval. Il y eut plus fort encore, et il arriva que la justice elle-

(1) *L' Origine des Masques*, page 71.

(2) «In scurrilitatibus et commensationibus inhonestis.» (Actes du synode tenu à Avignon en 1337.)

(3) Eglise: conciles d'Agen, 1269; de Reims, 1330; synode d'Avignon 1337; concile de Tours, 1445, etc.—Parlements de Toulouse, 5 arrêts au XVIII<sup>e</sup> siècle; de Bourgogne, arrêt en 1606; d'Aix, arrêts en 1640, 1645; de Lorraine, arrêt en 1715; de Navarre, arrêt en 1769 etc.

H. Lalou, *Des charivaris dans le Midi de la France*, in 8.<sup>o</sup>, Toulouse, 1904, p. 8.

même prît le parti des charivariants (1). En 1620, Et Bouchin, procureur du roi à Beaune, ne craignit pas d'énoncer dans un de ses plaidoyers cette étrange maxime: «Secundo nubenti non fit injuria, si charivarium detur». Ainsi, en plein XVII<sup>e</sup> siècle, un magistrat soutenait que le charivari n'avait rien en soi d'illicite et que les charivariés étaient mal venus à s'en plaindre. Enfin voici un dernier fait qui l'emporte encore sur les précédents. Brillon raconte (2) que, comme-une femme s'était remariée trois semaines après la mort de son mari avec un maître charpentier, les charpentiers et les voisins leur firent un grand charivari et demandèrent ensuite aux époux «salaire pour frais faits». Or les premiers juges donnèrent gain de cause aux demandeurs; mais le parlement de Bourgogne réforma cette étonnanre sentence.

## II

Que furent, au moyen âge, les charivaris dans le Pays basque? Aucun document ne nous l'apprend; mais il est certain que les «sociétés joyeuses», organisatrices ordinaires des charivaris, y fleurirent; et ce qui le prouve, c'est l'indignation avec laquelle, en 1610, Pierre de l'Ancre s'élevait contre la coutume qu'avaient les Basques «de faire en tous leurs festins un évêque et en tous leurs jeux un abbé de Maugouver» (3). Ces titres d'évêque et d'abbé, ce nom de Maugouver (4) sont significatifs: selon l'usage du temps, ils ne peuvent s'appliquer qu'à des sociétés joyeuses et aux dignitaires qui les présidaient. Il y a donc lieu de penser qu'en Pays basque comme ailleurs ce furent ces sociétés qui prirent l'initiative des charivaris; et aujourd'hui encore, lorsqu'il s'agit d'en organiser un, la «jeunesse» basque retrouve spontanément et comme par instinct héréditaire une singulière aptitude à s'associer pour cet objet et à faire revivre eu plein XX<sup>e</sup> siècle la tradition médiévale.

En Pays basque, les mœurs anciennes ont été plus fortes que les idées nouvelles, et, tandis que les charivaris ont disparu, ou peu s'en faut, du reste de la France, ils continuent à être pratiqués

---

(1) Pour les expressions «charivariants» et «charivariés», nous nous autorisons de Claude Noiroot qui les emploie dans son *Origine des Masques*.

(2) Dictionnaire des Arrêts, cité par Lalou, p. 10.

(3) Pierre de l'Ancre, cité par Fr. Michel, Pays basque, p. 173.

(4) Le nom d'abbaye de Maugouver s'employa en beaucoup de lieux, notamment à Lyon, pour désigner des sociétés joyeuses.

en dépit du code et de la police dans les trois provinces, de Soule, de Basse-Navarre et de Labourd. Quelles sont les causes de cette singulière persistance?

D'abord, il n'est pas impossible qu'en Pays basque la tolérance des autorités se soit prolongée plus longtemps qu'ailleurs. Fr. Michel écrivait en 1857: «Depuis quinze ou vingt ans, la police empêche ces jeux traditionnels, devenus trop licencieux» (1). Ce serait donc seulement aux environs de 1840 que les autorités auraient commencé à mettre le holà, et cette assertion concorde assez bien avec les témoignages des vieillards qui disent que, dans leur jeune âge, les charivaris étaient bien plus fréquents que de nos jours.

Une autre raison, peut-être meilleure, est que les Basques continuent à goûter cet usage et à l'approuver. Encore primitifs d'esprit et de sentiment, moins soumis que leurs voisins de France aux nécessités oppressives de la civilisation moderne, ils continuent à se croire le droit naturel, de censurer publiquement les gens qui donnent le mauvais exemple, et ils considèrent même comme un devoir social d'infliger ce châtiment à ceux qui n'observent pas les règles traditionnelles d'une honnête vie de famille. Dans la farce de *Malkus et Malkulina*, au moment où un veuf s'apprête au remariage, les délégués des jeunes gens lui signifient qu'on lui prépare un charivari «parce que c'est la coutume», et ils ajoutent que, s'il s'obstine dans son malencontreux projet «la jeunesse fera son devoir». Dans la farce de *Saturne et Vénus*, un maire, prié d'interdire un charivari, répond au solliciteur «qu'il ne connaît aucun règlement qui lui permette de sévir» contre les organisateurs. Dans la farce de *Recoquillard et Arieder*, un autre maire, furieux d'avoir parmi ses administrés un ménage qui fait scandale, n'hésite pas à déclarer «qu'il expulsera lui-même ces méchantes gens et qu'il brûlera leurs traces avec de la paille» (2).

---

(1) *Le Pays basque*, p. 55. Fr. Michel fait cette remarque à propos des farces charivariques, encore plus scabreuses que les charivaris ordinaires.

(2) L'usage de «brûler les traces» paraît très ancien dans la région pyrénéenne. En voici un exemple du xv<sup>e</sup> siècle. En 1477, lorsque le roi Ferdinand amena l'évêque de Pampelune en Biscaye malgré les *fueros*, le peuple fut tellement irrité de cette atteinte portée à ses privilèges que «ubicumque episcopus eorum solum calcasset, prosequentes illius vestigia ac erasa terra pulverem colligentes, maximo coadunatum pulverem igne cremarunt, illius que cineres in quandam superstitionem ac divini honoris ignominiam in mare projecerunt». (*Paralipomenon Hispaniae*, de don Juan Margarit, évêque de Gerona, cité par Webster, *Loisirs*, p. 329.) —Cet usage n'est pas tombé en désuétude et, il y a quelques années, les

Ce qui montre bien qu'en Pays basque l'opinion publique reste favorable aux charivaris, c'est que, quand les autorités prennent des mesures répressives, ces mesures soulèvent le mécontentement et l'animosité de la population. En voici un curieux exemple, rencontré dans un dossier des archives municipales de Bayonne (1).

Le 12 juillet 1828, vers neuf heures du soir, un attroupement se forma à Espelette, dans une rue voisine de la petite place, «afin de donner le charivari au sieur Santol, en chantant, en poussant des cris, en jouant de la corne et autres instruments dont on se sert en pareil cas». Aussitôt Jean-Louis Leblanc, adjoint de la commune remplissant les fonctions de commissaire de police, accourut et fit à la foule trois sommations d'avoir à se retirer. Néanmoins personne ne se retira. Alors Leblanc s'en alla chercher les gendarmes, et il leur ordonna «de laisser traîner leurs sabres, pour simuler une charge»; ce qu'entendant, tout le monde prit la fuite. Mais, quelques instants plus tard, quand l'adjoint repassa sur la petite place, «il entendit des sifflets et des propos menaçants dirigés contre lui et contre la force publique». Alors il fit arrêter un nommé Sabin, dit Palassis, qu'il fut d'ailleurs obligé de remettre en liberté le lendemain: car il ne réussit à trouver contre ledit Palassis ni un témoignage ni même un simple renseignement; et, qui pis est, quelques jours plus tard, Palassis annonça l'intention de porter plainte contre l'adjoint pour arrestation arbitraire. Cependant, comme l'affaire du charivari avait été portée par l'adjoint devant le tribunal de Bayonne, il fallut lancer des mandats d'amener contre plusieurs jeunes filles d'Espelette, pour les contraindre à comparaître devant le juge d'instruction; puis, lorsque celui-ci eut prononcé en leur faveur un non-lieu, le retour de ces filles fut accueilli dans le village «par des cris et des chants de fête». D'autre part, «la canaille» continuait de chanter et de siffler aux dépens du pauvre adjoint, tenait contre lui des réunions suspectes chez un certain Larronde, lui barricadait sa porte et mettait le feu à la clôture d'une de ses vignes. Sur quoi, Leblanc s'efforça d'envenimer les choses en y mêlant la politique, et il écrivit au procureur du roi qu'il y avait à craindre les menées des «partis factieux». Mais le procureur du roi lui répondit avec un flegme un

---

jeunes gens de Chéraute «brûlèrent les traces» des jeunes gens d'un village voisin, qui étaient venus sans invitation faire les mascarades dans leur commune. Il va de soi que c'est une grave injure pour ceux dont on brûle les traces.

(1) Pièces provenant d'un fonds judiciaire moderne, dans un dossier non classé.

peu railleur «que cette affaire n'intéressait l'ordre public que très médiocrement». Ce n'était point, il est vrai, une affaire d'état; mais c'était un fait divers qui a pour nous une signification morale: il montre que tout le monde donnait raison aux charivariants contre l'adjoint.

Avec la pratique des charivaris, le Pays basque a conservé l'usage connexe de la rançon. Quand il se produit un scandale qui est du ressort de la justice charivarique, la «jeunesse» de la localité met les «sujets». en demeure d'opter entre deux partis: ou subir l'inferral concert et les couplets outrageants, ou payer le prix du silence. Partout ailleurs qu'en Pays basque, cela serait considéré comme un chantage; mais en Pays basque ce sont d'honorables jeunes gens qui proposent ce marché, et personne ne songe à les accuser d'indélicatesse.

Voici comment on procédait autrefois pour régler la question de la rançon. Le soir du premier concert charivarique, les jeunes gens commençaient par chanter quelques couplets qui invitaient les «sujets» à entrer en composition. Si ceux-ci acceptaient, le charivari prenait fin à l'instant même. S'ils n'acceptaient pas, les manifestations charivariques suivaient leur cours. C'est ainsi que les choses se passent dans la farce de *Saturne*. Les coblakariak demandent au veuf une demi-barrique de vin et deux conques (huit boisseaux) de blé; mais le veuf ne leur répond que par des injures. Alors les jeunes gens lui font un effroyable sabbat, qu'ils reviennent plusieurs jours de suite exécuter devant sa maison.

Tandis qu'autrefois comme on vient de le voir, le rachat se payait en nature, l'habitude a prévalu aujourd'hui de le faire payer en argent; mais pourtant il arrive encore qu'aussi on réclame une certaine quantité de vin. En outre le marchandage est devenu plus discret. Lorsque les jeunes gens projettent de donner un charivari, ils s'arrangent pour que les «sujets» en soient avertis par d'adroites confidences, et les pourparlers s'engagent dans la coulisse, avant toute manifestation publique.

Il y a environ vingt cinq ans, lors d'un mémorable charivari qui mit tout Mauléon en émoi, les jeunes gens avaient demandé 100 francs; mais les intéressés, quoique riches, refusèrent obstinément de payer plus de 70 francs. Les pourparlers furent donc rompus, et durant trois semaines, en dépit du sous-préfet, du maire et des gendarmes, le vacarme injurieux éclata presque chaque nuit, devant la maison du veuf remarié.

En 1921, à Bussunaritz, ce fut aussi une somme de 100 francs que les jeunes gens demandèrent, et qui leur fut refusée par les «sujets».

Dans l'automne de la même année 1921, à Lacarry, les jeunes gens menacèrent d'un charivari un «américain», qui consentit à payer la somme de 300 francs (prix d'après guerre), et même à y ajouter le vin bu en abondance dans le bal organisé avec les 300 francs. Cette générosité eut des conséquences singulières et fâcheuses: les vieux, alléchés par le succès des jeunes, prétendirent avoir aussi leur fête charivarique et requirèrent l' «américain» de verser une nouvelle somme avec laquelle ils s'amuseraient à leur tour. Mais l'opinion publique les blâma, parce qu'il n'est pas conforme à la tradition qu'une rançon soit payée aux vieux.

### III

Chez les Basques comme partout, les charivaris ordinaires se font le soir, à la faveur des ténèbres (1).

Dans la Basse-Navarre et dans le Labourd, on les nomme *galarrotsa*, vacarme nocturne; en Soule, *tzintzarrotsa* (2), vacarme de sonnailles. Ils consistent en un concert cacophonique qui se donne «sous les fenêtres de ceux dont la conduite est jugée ignoble et qui corrompent les mœurs du village» (farce de *Recoquillard et Arieder*). Les instruments de ce concert sont des clochettes de vache, des cornets à bouquin, des poèles à frirre, des chaudrons, des marmites que l'on appelle *thipiñautsia* et que les paysans savent transformer en gongs dont les sons déchirent les oreilles, quand on les frotte avec une corde enduite de cire (3). A ce discordant orchestre s'ajoutent des couplets narquois que l'on chante dans les intervalles où les instruments font silence.

En Soule, les couplets sont uniformément des quatrains où il

---

(1) Outre ces charivaris ordinaires, les Basques font aussi des charivaris à grand spectacle, qui s'exécutent de jour: les «cavalcades», charivariques et les farces charivariques. Nous ne parlerons ici que des charivaris ordinaires.

(2) Cf. Fr. Michel, p. 56. Ce mot vient de *cintzarri*, clochettes que les vaches portent au cou et dont les tintements s'entendent au loin dans la montagne.

(3) Fr. Michel, p. 57, écrit *thupiñautsia*.— Dans la saison du maïs, les Souletins se servent, la nuit, de ce barbare instrument pour écarter les blaireaux.

n'y a de rimes qu'aux vers. 1, 2 et 4, le troisième vers ne rimant avec rien. Parmi ces couplets, les uns, traditionnels, se conservent de mémoire et sont les mêmes pour tous les charivaris; les autres, qui ridiculisent les «sujets» par des moqueries grossières et insultantes, sont spécialement composés pour chaque cas (1). L'air sur lequel les couplets se chantent est spécial aux charivaris, et, toujours identique, il ne comporte pas de variantes.

Les poètes qui improvisent les couplets de circonstance sont souvent des *coblariak* de réputation, que l'on fait venir exprès pour donner au charivari plus d'intérêt, et pour le rendre plus agressif. Ces poètes s'abandonnent avec une entière liberté à leur inspiration satirique, multiplient les quolibets et les sarcasmes; et, lorsque leur verve a produit quelque trait spirituel et mordant, toute l'assistance répète les paroles qui flagellent. Aussi a-t-on pu dire qu'un charivari ainsi exécuté est une sorte de drame bizarre, «une comédie étrange dans laquelle il n'y a qu'un personnage, le peuple, à la fois acteur et spectateur»; et l'on aurait pu dire avec plus d'exactitude encore que cela ressemble à un opéra-bouffe où les couplets, d'un lyrisme burlesque, seraient d'abord chantés par un soliste, puis repris en chœur par tous les assistants.

Autrefois, lorsque la police permettait ou tolérait ces vilains jeux, le charivari battait son plein le jour du mariage. Ce jour-là, toute la bande des charivariants faisait aux «sujets» un cortège triomphal, lorsque ceux-ci se rendaient à la mairie et à l'église. On comprend que cette épreuve devait être très pénible pour les charivariés qui, dans la rue et exposés aux regards de tout le monde, n'avaient pas même la ressource de se cacher derrière leurs contrevents et devaient supporter le long affront sur la voie publique. Afin de se soustraire, si possible, à cette honte, ils essayaient de leurrer la jeunesse par un subterfuge. Selon Fr. Michel (2), «jamais veuf, dans la Soule, ne se maria de jour». C'est assurément trop dire; mais il est vrai que les veufs se mariaient souvent la nuit, d'une façon quasi clandestine, avec l'espoir de dépister la jeunesse et d'éviter le triomphe charivarique.

La farce de *Saturne et Venus* décrit avec beaucoup de détails un de ces remariages furtifs. Le veuf Saturne et sa fiancée Vénus, avertis du charivari qu'on leur prépare, décident qu'ils se marieront

---

(1) Voir à la fin de l'article des échantillons de ces deux sortes de couplets.

(2) *Le Pays basque*, p. 57.



la nuit. Mais la jeunesse n'est pas facile à tromper: elle surveille de près ses victimes. Tandis que les époux sont à la mairie, les charivariants surviennent et font brusquement éclater devant la porte leur musique discordante. Alors Saturne et Venus prennent le parti de rester à la mairie jusqu'à ce que les jeunes gens, las d'attendre, s'en retournent chez eux. Malheureusement les jeunes gens ne sont pas pressés et ne témoignent aucune intention de déguerpir, Alors Saturne se décide à sortir avec sa femme, et à gagner l'église, où le curé les attend. Dès que le couple apparaît sur le seuil de la mairie, le concert éclate de nouveau, et la jeunesse lui fait la reconduite d'abord de la mairie à l'église, puis de l'église au domicile conjugal.

Fr. Michel signale pour ces tumultueuses reconduites la curieuse variante que voici. «Un cortège d'honneur, musique et poète en tête, accompagne les nouveaux époux à l'église; de gros enfants de chœur leur font humer le parfum de piments rouges, qu'ils brûlent dans des pots de terre dont ils les encensent; enfin, au moins dans la Basse-Navarre, on porte au bout d'une perche un chat entouré de paille à laquelle on a mis le feu». Cette dernière particularité, d'une sauvagerie cruelle, donne à penser qu'il s'agit d'un usage fort ancien.

De nos jours, le charivari commence ordinairement à la publication du premier ban, et jamais, sauf dans le cas où les «sujets» viennent à composition, il ne s'achève en une seule soirée. D'habitude, la dernière des injurieuses sérénades est donnée le lendemain du mariage. Mais quand le mariage paraît choquant ou quand l'attitude des «sujets» a froissé la jeunesse, il n'est par rare, que, pendant les dix ou quinze jours qui suivent, la bande insolente vienne encore, de temps à autre, interrompre par son infernale musique les rêves ou les épanchements des pauvres époux.

---

### Note complémentaire

#### sur les couplets chantés dans les charivaris

---

1.<sup>o</sup> *Couplets traditionnels.*— L'usage est d'y nommer «Peyrot» et «Peyrota» l'homme et la femme charivariés. Les paroles sont très incongrues. Voici quelques passages qu'il est possible d'en citer:

Maoule eta Bayouna  
 Ene gazte lagunak gaour houna  
 Tzintzarrotsen eguiteko  
 Haitatu dugu gai houna.

---

Tzintzar eta tzintzarrots  
 Tut eta tutots  
 Jaoun erretorak eran dereiku  
 Eguin ditzagun gai oroz

---

Haltzak eijer ostoua  
 Samin dizu gozoua  
 Hounki jin zideiela  
 Ast       saldoua.

---

Peirot hori zahartu  
 Bizkarra zirozu okhertu

.....  
 .....

---

Feyrotina zahartu  
 .....  
 ..... larruz behartu  
 Laster forratu.

«Mauléon et Bayonne. Mes camarades de jeunesse sont venus ici, ce soir, pour faire les tzintzarrotsak. Nous avons choisi une belle nuit.

»Sonnettes et sonneries de sonnettes, cornes et corne-ments de cornes, monsieur le curé nous a dit de les faire tous les soirs.

»L'aulne a une jolie feuille dont le goût est aigre. Soyez les bienvenus, tas de paillards.

»Ce Peyrot est devenu vieux: son dos s'est courbé.....

»Peyrota est devenue vieille; . . . . . Il faudra le lui fou-rrer d'une peau de hérisson.....

»Le peuplier a les feuilles rondes: elles frissonnent toutes, quand il vente.....

»Le vieux hêtre de la forêt, la vieille mousse qui s'étend dessous.....»

Il *Couplets spéciaux*.— Voici quelques uns de ceux qui furent chantés à Espelette, dans un mémorable charivari qui s'y fit en 1828, à l'automne, par conséquent deux ou trois mois après celui qui s'était fait en juillet contre le sieur Santol.

L'occasion du charivari d'automne fut le mariage d'un juge de pais protestant, Mr. D., avec la fille catholique d'un aubergiste du lieu, communément appelée Belle-Marie».

Le maire d'Espelette avait procédé sans difficulté au mariage civil; mais le curé trouva insuffisants les papiers produits par Mr. D., et refusa de donner aux époux la bénédiction nuptiale. Alors les amoureux partirent pour Urdach, en Espagne, espérant y trouver «quelque moine vénal qui consentirait à bénir leur union; mais cet espoir fut déçu. Finalement ils rentrèrent en France et allèrent demander cette bénédiction à M. Pytt, ministre du culte réformé au temple de Bayonne. Mais, lorsqu'ils revinrent à Espelette, la population, indignée de l'apostasie de Belle-Marie, les accueillit par un charivari épouvantable, et, pendant plus d'un mois, les outrageantes sérénades éclatèrent sous les fenêtres des époux. Le procureur du roi mit fin à ce scandale en lançant des mandats d'amener contre les meneurs (1).

M. le chanoine Daranatz possède une copie manuscrite du texte basque des trois chansons qui furent composées alors contre les «sujets» et contre leurs partisans. Les couplets de ces chansons n'observent pas les règles prosodiques dont nous avons parlé plus haut pour les couplets des charivaris souletins; mais Espelette n'est pas en Soule, et d'ailleurs il est vraisemblable que, dans ce cas extraordinaire, les faiseurs de couplets ne furent pas de simples coblakari.

Il y a dans ces chansons trop de redites, d'obscurités et de banalités pour qu'il soit utile de les reproduire intégralement. En voici les passages les plus curieux.

1.<sup>o</sup> Chanson de onze quatrains monorimes, qui racontent l'histoire du scandale.

«En l'an mil huit cent vingt huit, une chose étrange est survenue parmi les Basques. Un protestant s'est marié au village d'Espelette; il y a trouvé une jeune fille coquette papillonnant dans les airs.

»S'il convient de glisser en basque un mot français, excusez-moi de citer le nom de Belle-Marie et de manifester ici la mesure de son honneur. Il mérite, je crois, d'être connu partout.

»Qui mal débute n'a pas meilleure issue. Naguère elle avait déjà couru après d'autres messieurs, croyant qu'à Espelette il n'y avait d'autre fleur qu'elle. Même les gendarmes en ont fait fi, faute d'estime...

---

(1) Pour plus de détails sur cette affaire, voir *Documents sur le département des Basses-Pyrénées, de 1803 à 1848*, in-8.<sup>o</sup>, Pau, 1850, pp. 354-355

«Mais enfin un protestant du centre de la France... venu en touriste à Espelette, s'est laissé prendre dans les filets de cette fille... [Suit le récit du voyage à Urdach et du mariage au temple protestant de Bayonne.]

«Et ce faisant, ils ont jeté leurs âmes au fond des enfers: car en dehors de l'église catholique il n'y a point de salut.»

2.<sup>o</sup> Chanson de sept quatrains monorimes, qui précisent quelques circonstances du scandale et qui exhortent les filles d'Espelette à se marier sagement.

«... Entrant en Espagne, ils étaient entres au moulin. L'héritière d'Haroztégui se pesa la première. Elle n'a pu arriver au quintal français; mais son poids d'orgueil est bien supérieur.

»A Zugarramurdi. ils avaient Marie-Louise avec eux, et aussi un bon gigot de mouton bien gras, afin d'induire le vicaire à marier la Belle-Marie avec le protestant.

» Jeunes filles d'Espelette, courage! Ayez en horreur ce triste exemple. Ne recherchez pas l'argent, gardez-vous en bien; ou que du moins votre choix se porte sur un catholique.....»

3.<sup>o</sup> Chanson. de dix couplets monorimes, les uns de six et les autres de sept vers, qui stigmatisent les fauteurs du scandale.

«... Un ancien soldat, mauvais sujet, qui, venu on ne sait d'ou, s'est installé à Espelette et y a pris femme... Dans son jeune âge, il s'exerçait, dit-on, au commandement en dirigeant sur la montagne un troupeau de moutons; et il marchait nu-pieds, pour la bonne raison qu'il n'y avait pas de souliers chez lui...

«Long vêtement, philosophe fameux, cause de tous les troubles d'Espelette, tout votre savoir ne va qu'à donner de mauvais conseils. Plein de malice, vous vous obstinez dans le mal. On a peine à croire qu'un homme avancé en âge soit tel que vous êtes.....

«Le troisième compère, tel Caïphe a des le début soutenu la Belle Marie. Rien d'étonnant à cela; il chassait de race, le père vivait comme le fils...

»L'empreinte ou les tristes suites du vice n'apparaissent nulle part aussi visiblement que chez lui. Regard éteint, tête chauve; je me tais sur le reste. Sa gourmandise sans pareille fait de lui l'esclave de sa panse pourrie... Mais, quand il aura tout dévoré, il verra une autre fête.

«Jeune fille orgueilleuse (1), soutien de Marie, toi que Satan a choisie pour venir en aide aux protestants, pourquoi

---

(1) Sans doute l'héritière d'Haroztégui, dont l'orgueil a déjà été raillé dans la deuxième chanson.

te démènes tu comme une folle, infâme apostate?... Lucifer tient tout prêt le prix de tes forfaits.

«Une vieille s'est mêlée de cette affaire. Depuis longtemps les tracasseries sont sa spécialité.... Certes l'heure est venue pour elle où elle ferait bien de se convertir. Prends ton chapelet, la vieille. Nous devons tous songer à la mort.

«Une ou deux vieilles folles, jadis prétendues dévotes, se sont émancipées avec cette législation nouvelle. Peut-être se marieraient—elles à des protestants, s'il s'en présentait. Quant aux catholiques, ils ne veulent pas d'elles. Il faudra que nous écrivions du côté d'Orthez, pour savoir s'il serait possible de nous expédier ici, de là-bas, un ou deux parpaillots.

«Gens d'Espelette, mes fidèles amés, que l'avarice ne vous perde pas, ni non plus la folie de gens à doctrine différente. Nul doute: à l'éternité bienheureuse la Sainte Ecriture le Concile de Trente, les Souverains Pontifices, vicaires du Christ sur la terre, n'appellent que les seules catholiques, à jamais.»

## 1<sup>er</sup> MORCEAU

### 1

Mila zortzi ehun eta hogoi eta zortzian,  
Mirakulu bat gertatu zen eskualdunen artian.  
Protestant bat ezkondu'rik Ezpeletako herian  
Neska koket bat harapatu du zabilana airean.

### 2

Frantses hitz bat gisa balitz eskuaraz ezartzia  
Belle Marie barkaturen daut niri hola mintzatzia  
Haren ohoria nolakoa den hemen ager'araztia  
Iduritzen zaut merezi duela orotara zabaltzia.

### 3

Haste txara duenak ez du akabantza hoberik  
Lehen ere ibili da zembeit yaunen ondotik  
Usten ez zen Ezpeletan hortaz betze lilirik  
Yandarmek ere utzi zuten guti estimaturik,

## 4

Protestant bat yena zauku Frantziaren barnetik  
 Gizon galant izaiteko hainitz leku txar<sup>1</sup>etik  
 Iduritzen zaut bazukeyela hortaz bertzelakorik  
 Izan ez balitz hunat yena bere lekuak galdurik.

## 5

Mariak uste zuen zela zeruetako lorian  
 Holako gizon aberats bat noizbeit har<sup>1</sup>apatzian  
 Protestant bat huna yena zabilana piayan  
 Belle Marie hunek sartu laster bere sarian.

## 6

Ezpeletan ezin emanez bere aferari finik  
 Zuar<sup>1</sup>amurdirat yuan zitzaizkun paper txar<sup>1</sup>ak harturik  
 Han ere ezin har<sup>1</sup>apatu fraide arima galdurik  
 Ez dutela protestanten esposatzeko legerik.

## 7

Hemen lazten naiz aiphatzian bertsu hauyen erdian  
 Esposatzera nola yoan ziren Bayonako hirira  
 Ixtant berian sartu ziren protestanten tenplora  
 Beren arimak zituzten eman ifernuko lezian.

## 8

Tenplo hartan presentatzia ahalgea utzirik  
 Zeruko bortak gelditu ziren oro zuentzat hetsirik  
 Gure elizaz kanpoan ez da batere salbamendurik  
 Zu handik atheratua zira Yainkoaz arnegaturik.

## 9

Ez duzue irakurtzen sainduen bizitzerik  
 Heyek zenbat egin duten zeruko loria gatik.  
 Zuen kontra zabilzate Yainkoaz arnegaturik  
 Ez duzuela nahi izan loria hartan yartzerik.

## 10

Zuri naiz mintzo pasatzian ama malurus tristia  
 Zure alaba nola duzun debruari largatua  
 Eskandalaz itsustu duzu zuk eskual heri guzia  
 Zeren ez duzun ezagutu Yainkoa eta zerua.

## 11

*Haroztegiko andere geya* zuten berekin lagun  
 Hori ere hainitz on da yendiek yakin dezagun  
 Etsai gaixtoaren obra hartan nahi zela izan  
 Hura ere oren beretik malurus da mundu huntan.

2<sup>e</sup> MORCEAU

## 1

Nonbeitik yenikako protestant handia  
 Ez du gaizki plazatu bere kaprizia  
 Kuritu duen ondoan Frantzia guzia  
 Tresna tzar ho'endako hartu gutizia.

## 2

Aiphatu behar dugu yaun delako hori  
 Gizagaizua zure ustez non zira erori  
 Har'etxek bere yende orok elgar iduri  
 Ez da deus ar'arorik obra da ageri.

## 3

Espainian sartzian olhan ziren sartu  
*Haroztegiko* andere geya lehenik pisatu  
 Frantziako kintala ezin konplitu du  
 Pisu baino urgulu gehiago baitu.

## 4

Zuaramur<sup>1</sup>din zuten Marie luz berekin  
 Zikiro gizen baten azpi on batekin  
 Bikarioa nahiz ekhari berekin  
 Belle haren ezkontzera protestantarekin

## 5

Ezpeletan neskatzak harazuyez kurayez  
 Etsenplu triste hori aboñi zazuyez  
 Ez izan diru gose guardia emazuyez  
 Katolikoa bederen othoi har zazuez.

## 6

Ezpeletañentzat da thona bat handia  
 Odol katolikoa nahastekatzia  
 Etsenplu emailia la belle Maria  
 Nahiz ez tuyen galdu berak ohoria.

## 7

La belle Marik nihor ezdu suprenitu  
 Lehen ere halatsu baita gobernatu  
 Atoñ eta legia bardin sanyatzen tu  
 Ahal badu senañ orobat einen du.

## 3° MORCEAU

## 1

Luzifer da agertu Ezpeletan zauku sartu,  
 Protestant guziak ditu eréguyan pasatu  
 Bainan ez da kontentatu guti bide du aurkitu  
 Zazpi zortzi bat omen du kondatu  
 Ez bedi nihor lotsatu ez kurayerikan galdu  
 Legez kanpoko kasta hortarik ez dugu behar sofritu  
 Hek dituztenak lagundu behar litazke heritik kasatu.

## 2

Oraino bada bertzerik konfrario hortarik  
 Protestanten fagoratzen ibili direnik  
 Bainan hark ez du faltarik hunat yena ezdakigu nondik  
 Soldado ordain sarturik suyet tzar bat gertaturik  
 Ezpeletan kokatu zauku bi kintal andre harturik  
 Ez dugu bertze penarik bainan berantxe ezaguturik,



## 3

Gaztedanik manatzen abiatu omen zen  
 Zikiro arthaide baten, mendian gobernatzen  
 Oin hutsik zen ibiltzen arazoina hala zen  
 Haren etxian zapatarik ez zen.  
 Hauzoek zuten laguntzen filda hondare<sup>z</sup> beztitzen  
 Galtza tzare<sup>n</sup> ziloetarik ato<sup>ra</sup> puska agertzen  
 Orai dugu ezagutzen zo<sup>ri</sup> bila nola den pitzen.

## 4

Aldagari handia, filosofo famatuya  
 Ezpeletako nahasmendu guzien ithuria  
 Zuk duzun yakitatia, kontseilu tzar emaitia  
 Maleziatzko tema tzare<sup>z</sup> ardura zare bethia  
 Pena ere da sinestia zahartuz geroz hola izaitia.

## 5

Hirurgare<sup>n</sup> membro hori Kaifas ihar iduri  
 Hastetik sokoritu du la belle Marie  
 Bainan ez da estonagari primantzaz du prima hori  
 Aita semiak hola ziren bizi:  
 Hartu duen andre hori hola du deboxarazi  
 Senar zenaren ontasunak abantzu orai iretsi  
 Bizi badira luzeki ez dakit zer behar duten ikusi.

## 6

Bizioaren markarik edo efetu tristerik  
 Nihork ez ahal du horèk bezen handirik  
 Bi begiak ubeldurik burua ere kalboturik  
 Gainsrakoz banago ixilik ez da nihor gormantik  
 Hori den bezen handirik  
 Bere zo<sup>o</sup> ustelarentzat deus ez du es sarniorik  
 Bainan oro garbiturik ikusiren du bertze pestarik

## 7

Neska urgulutsua, Mariaren sustengua  
 Protestanten maseyentzat satanez hautatua  
 Zerk habilka zoratua, infame arnegatua

Finkatu nahiz Luter<sup>en</sup> begia zer dun buruan sartua  
 Ifernutik yen munstroa  
 Dudarik gabe kasatu nahiz gure lege saindua  
 Hik egin obren pagua Luzif<sup>er</sup>ek zaukan hautatua.

## 8

Atso bat ere melatu saltsa huntan zauku sartu  
 Aspaldiko ofizioa trakaseria du borondate tzara badu  
 Bainan ahal txumea du behar dugu bateatu  
 Tupina guzietako bur<sup>untz</sup>ali deitatu  
 Konbertitzeko denbora gaurgoitik hurbildua du  
 Arosarioak hartzan, behar gaitun hiltziaz orhoitu.

## 9

Mutxur<sup>din</sup> bat edo bi lehen beatak iduri  
 Airaturik ya<sup>ri</sup> dire lege be<sup>ri</sup> ho<sup>ri</sup>  
 Ezkont bailitazke naski protestantik yen baladi  
 Katolikoak ez dituzte nahi  
 Iskribatu behar dugu Orteseko parte ho<sup>ri</sup>  
 Nahi dutenetz bidali protestant bat edo bi.

## 10

Ezpeletar guziak ene fidel maiteak  
 Ez tzaitzate<sup>la</sup> galaraz abarizioak  
 Eta e<sup>ro</sup>k<sup>er</sup>iak bi sentsutako yendeak:  
 Ez du dudarik eternitateak, dio iskritura sainduak  
 Trenteko Kontzilioak  
 Orobat gure aita saindu lu<sup>re</sup>ko bikarioak  
 Bakari<sup>k</sup> katolikoak Eternalaz direla deituak.

**G. HERELLE.**